

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4753 - MERCREDI 15 MAI 2024

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les ministres du Cames en session à Brazzaville

La capitale congolaise va abriter, du 20 au 24 mai, la 41e session ordinaire du conseil des ministres de l'enseignement supérieur des pays membres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur

(Cames). « La session des ministres se tiendra à huis clos. Un certain nombre de décisions seront prises ; quelques recommandations seront formulées à l'encontre de toutes les parties prenantes », a fait savoir

la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, dans une interview à la presse. [Page 16](#)

ZONE CEMAC

Débat sur le Code minier



Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) veulent se doter d'un Code minier harmonisé axé sur la transparence et l'attractivité des investissements. Les membres du

comité technique et les experts sont réunis à cet effet, depuis hier à Brazzaville, pour enrichir le projet de texte validé en septembre 2017. « Ce projet de Code minier communautaire s'inscrit dans le plan d'action

Les membres du comité ad hoc/Adiac du gouvernement de la Commission de la Cémac », a assuré la directrice des droits de l'homme et de la bonne gouvernance de la Cémac, Annie Laurence Nyama Ortiz. [Page 2](#)

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Tout est relancé

L'Athlétic club Léopards de Dolisie et l'Interclub se donnent coup pour coup en vue de succéder à l'AS Otohô

et mettre ainsi fin à ses six longues saisons de règne sans partage. Les tenants du titre qui restent toutefois dans le

coup n'ont pas encore dit leur dernier mot.

La ligue 1 congolaise est loin de rendre son verdict. A trois journées de la fin du championnat, il peut se passer beaucoup de choses aussi bien pour la course au titre que pour sa conservation. [Page 13](#)

CRIMINALITÉ

Lutter contre la vente illicite du tabac



Le directeur général de l'Agence congolaise de la normalisation et de la qualité (Aconoq), Jean-Jacques Ngoko Mouyabi, a lancé hier à Brazzaville la campagne nationale de sensibilisation à la nécessité d'éradiquer le tabac non réglementé en République du Congo.

Le commerce illicite des produits du tabac est un facteur de criminalité. A travers cette campagne, l'Aconoq veut également durcir les contrôles sur le marquage des paquets de cigarettes qui doivent impérativement porter des messages de mise en garde sanitaire. [Page 3](#)

Éditorial

Conflit d'intérêts

[Page 2](#)


L'AC Léopards de Dolisie

ÉDITORIAL

Conflit d'intérêts

Conflit d'intérêts ? Le groupe de mots pour certains peut sembler nouveau parce qu'il est peu familier du grand public. Ces deux derniers mois, ce vocable est à la Une de la presse qui fait écho du passage des personnalités publiques, l'une après l'autre, devant les membres de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), l'organisation initiatrice de l'opération.

Que signifient ces deux mots, s'interroge le Congolais lambda. Un conflit d'intérêts se définit comme une situation où une voire plusieurs personnes ou institutions sont au cœur d'une prise de décision par laquelle leur objectivité et leur neutralité peuvent être remises en cause.

L'initiative en elle-même est louable. Elle consolide la démocratie et renforce la transparence dans la gouvernance publique. Cependant, combien d'opérations de cette nature a-t-on expérimenté au Congo ? Combien d'institutions publiques sont opérationnelles pour lutter contre la corruption et ses actions connexes ?

Après que la Halc aura décelé d'éventuels cas de conflits d'intérêts, l'on devra communiquer suffisamment sur la traque des contrevenants pour que la population retienne que le travail est en train d'être fait.

Espérons qu'à la suite de la déclaration des conflits d'intérêts, l'on passera aux actes concrets. En agissant ainsi, l'administration publique pourrait parvenir à réduire tant soit peu l'expansion de la gangrène de la corruption, de la concussion et de la fraude.

Les Dépêches de Brazzaville

ZONE CÉMAC

Reprise des discussions autour du futur Code minier communautaire

Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) veulent se doter d'un Code minier harmonisé axé sur la transparence et l'attractivité d'investissements. Les membres du comité technique et experts sont réunis, depuis le 14 mai à Brazzaville, pour tenter d'enrichir l'esquisse du futur texte communautaire validée en septembre 2017.



Des membres du comité ad hoc Adiac

La zone Cémac est moins développée malgré les immenses ressources minières dont regorge le sous-sol des États membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Guinée équatoriale, Gabon et Tchad). Un Code minier communautaire permettra, d'après Annie Laurence Nyama Ortiz, la directrice des Droits de l'homme et de la bonne gouvernance de la Cémac, d'améliorer la gouvernance par la transparence et la redevabilité dans le secteur des mines de cette zone.

Élaboré selon la vision minière africaine de 2009, le Code minier de la Cémac assurera la codification harmonisée des législations minières nationales dans le but de favoriser les investissements dans la transparence du secteur concerné, y compris la possibilité d'un cadre attractif d'investissement en garantissant la visibilité et la traçabilité du secteur. « Ce projet de Code

minier communautaire s'inscrit désormais dans le plan d'action du gouvernement de la Commission de la Cémac », a assuré Annie Laurence Nyama Ortiz.

En effet, l'esquisse du texte communautaire, déclinée en sept titres et dix-sept chapitres pour un ensemble de 391 articles, traite de toutes les thématiques liées aux politiques minières, au régime fiscal et douanier, aux obligations sociales et environnementales. Ce projet prend en compte des aspects fondamentaux de développement socio-économique des pays de la Cémac. « Il s'agit de permettre à la population de la sous-région de bénéficier des revenus issus des extractions minières », a déclaré Cyrille N'Zolamo N'Zilavo, le président du comité ad hoc chargé d'examiner cette esquisse.

Le projet de législation propose, pour cela, la création d'un cadre et

des conditions favorables à l'attraction d'investissements extérieurs et surtout l'optimisation de l'impact du secteur sur le niveau de vie de la population. Le document comporte aussi des règles de procédure visant à obtenir plus de transparence et de participation de toutes les parties prenantes. Il s'agit d'informer les autorités locales du périmètre de toutes les décisions d'octroi des droits et titres miniers, de faciliter l'accès à la documentation des opérateurs économiques...

L'atelier régional de lancement des travaux techniques de poursuite de l'élaboration du code minier communautaire, qui se poursuit jusqu'au 18 mai, est l'occasion de redynamiser le comité ad hoc mis en place fin janvier dernier. Les experts disposent d'un délai d'une année pour pouvoir rendre leur copie de projet de Code, c'est-à-dire d'ici à juin 2025.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

COMMERCE ILLICITE DES PRODUITS DU TABAC

L'Aconoq lance une campagne de sensibilisation

Le directeur général de l'Agence congolaise de la normalisation et de la qualité (Aconoq), Jean-Jacques Ngoko Mouyabi, a officiellement lancé, le 14 mai, la campagne nationale de sensibilisation à la nécessité d'éradication du tabac non réglementé par la République du Congo.

Le commerce illicite des produits du tabac est la cause de nombreuses maladies et considéré comme la principale source de revenus de la criminalité organisée. A travers son initiative nationale, l'Aconoq veut durcir les contrôles sur le marquage des paquets de cigarettes devant porter les messages de mise en garde sanitaire.

La campagne de sensibilisation qui a commencé à Brazzaville va s'étendre jusqu'au 29 juin et vise des producteurs, vendeurs et fumeurs. L'objectif, d'après Jean-Jacques Ngoko Mouyabi, est d'interpeller le grand public sur le danger lié à la consommation du tabac et, surtout, sur la nécessité de se conformer à la réglementation en vigueur.

« La campagne vise à lutter efficacement contre le commerce illicite, la contrefaçon, la contrebande, le vol, la sous-déclaration et l'évasion fiscale (...) À ceux qui ont des stocks, nous allons procéder à l'évaluation avant de leur accorder un délai de liquidation », a-t-il indiqué.

Avant de déployer les équipes sur le terrain, Jean-Jacques Ngoko Mouyabi a signifié que la



Le lancement de la campagne Adiac

structure dont il a la charge souhaite atteindre toute la chaîne de production, de vente et de consommation du tabac en vulgarisant la nouvelle réglementation en vigueur au Congo. « A travers le travail qui sera fait par les jeunes sur le terrain, les gens pourront savoir quel est le paquet de cigarettes qui est conforme à la réglementation ou pas », a-t-il expliqué.

Sur le terrain, les équipes de

l'Aconoq ont été subdivisées en petits groupes. Elles partagent les flyers, entrent dans les boutiques, parlent avec les passants et échangent avec les curieux.

« Nous sommes très motivés et tout se passe bien car les gens consomment souvent le tabac non réglementé. Il est nécessaire de partager l'information et atteindre un grand nombre », a indiqué Mechack Moukassa, l'un des ambassa-

deurs de l'Aconoq. Evoluant à l'Aconoq, Mondésir Diabwana a également usé, pour ce premier jour, des différentes techniques de communication et d'approche pour convaincre les dubitatifs

Rappelons que l'arrêté n°1351 de mars 2023 du ministre du Développement industriel oblige les fabricants des cigarettes à indiquer sur les paquets les messages de mise en garde sa-

nitaire tels que sur la face avant « Nuit gravement à la santé » et « Vente autorisée en République du Congo », sur l'arrière « Fumer tue », sur l'une des faces latérales « Nom du pays de fabrication », ainsi que sur l'autre face latérale « La fumée du tabac est cancérigène ».

En dépit des mesures prises par les autorités, la consommation de la cigarette attire de plus en plus de jeunes. Les produits du tabac illégaux sont souvent nettement moins chers que les produits légaux et sont moins susceptibles d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.

Créée par la loi n°19-2015 du 29 octobre 2015, l'Aconoq est un établissement public à caractère administratif et technique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie et a pour mission d'assurer les travaux de normalisation, de métrologie, de certification et de promotion de la qualité dans les secteurs d'activités socio-économiques.

Fiacre Kombo et Rude Ngoma

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Échanges sur la finalisation de la Troisième communication nationale

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a tenu le 13 mai à Brazzaville deux réunions techniques dont l'une avec le groupe de coordination de la Troisième communication nationale (TCN) sur les changements climatiques et l'autre avec le conseiller technique principal du projet conservation intégré à base communautaire des écosystèmes des tourbières et promotion de l'éco-tourisme dans le paysage du Lac Télé, Daouda Oumarou.

Organisée en format hybride, la réunion avec le groupe de coordination de la TCN sur les changements climatiques, conduite par le Pr Félix Koubouana, a permis aux parties prenantes de discuter autour des défis à relever dans le cadre de la finalisation de ce projet. En effet, au regard de l'agenda climatique du Congo qui s'avère très serré, cette réunion de travail a été une occasion pour trouver des solutions dans le cadre de la finalisation de la TCN. Le but étant d'entamer l'élaboration des autres documents importants dont le premier rapport biennal et le rapport de transparence que les pays sont tenus de soumettre au plus tard le 31 décembre 2024.

Dans son exposé, le Pr Félix Koubouana, qui intervenait par visioconférence, a expliqué que les groupes secto-



La ministre Arlette Soudan-Nonault présidant la réunion hybride DR

riels avaient déjà soumis les rapports d'inventaire des gaz à effet de serre dans différents secteurs. Secrétaire exécutive de la Commission climat du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault a émis des recommandations dont le déblocage des fonds nécessaires pour finaliser ce projet tant attendu.

En effet, la problématique des changements clima-

tiques est devenue de nos jours une préoccupation majeure pour tous les peuples et interpelle les décideurs qui ont besoin d'outils efficaces pour leur permettre de mieux prendre en compte cette question dans la planification nationale.

Quant à la séance de travail avec le conseiller technique principal du projet Conservation intégré à base

communautaire des écosystèmes des tourbières et promotion de l'éco-tourisme dans le paysage du Lac Télé, elle a permis aux participants de discuter autour des défis liés à sa mise en œuvre. Une fois mise en œuvre, ce projet permettra de réduire les actions ou pressions des communautés sur les tourbières autour du paysage du Lac Télé.

Consciente de l'enjeu de ce projet capital, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a donné des instructions visant la mise en place d'un retro-planning des travaux annuels et l'accélération des accords avec les différents organes d'exécution du projet.

Parfait Wilfried Douniama



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET (FIRME) POUR L'AUDIT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026 (Publication du 15 mai 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un cabinet pour l'audit administratif financier et comptable du Projet ProClimat, exercices 2024, 2025 et 2026 ».

2. Objectif

L'objectif de l'audit est de contribuer au renforcement de la gouvernance du Proclimat en permettant l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du projet.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets (firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services.

4. Profil du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, la FIDEF, et ayant une expérience confirmée en audit financiers des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque mondiale.

L'Auditeur externe sera un cabinet ayant une grande expérience en audit de projets, notamment :

- Avoir une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière et de passation des marchés de la Banque mondiale et doit disposer d'une expérience d'au moins cinq ans dans la réalisation des missions similaires ;
- Etre indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes. Une expérience d'audits des projets de développement financés par la Banque mondiale et tout autre bailleur de fonds de réputation internationale (BAD, Union Européenne, FIDA, USAID...) serait un avantage ;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement et du contexte de la mission serait un atout indispensable.

Le cabinet devra disposer du personnel ayant les qualifications suivantes :

- L'associé signataire du Rapport doit être un Expert-Comptable Diplômé, agréé ou membre d'une corporation professionnelle de comptabilité et d'audit reconnue par l'IFAC et acquise aux normes internationales édictées par l'IASC et l'IFAC ;
- Le personnel clé de la mission devra comporter au moins :
 - Un Expert-Comptable diplômé inscrit à un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC. Cet expert est l'Associé du cabinet et sera signataire du rapport d'audit. Il doit disposer d'une expérience de 10 ans minimum dans l'audit ;
 - Un manager d'audit disposant d'un diplôme d'Expert-Comptable. Il devra disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'audit des projets financés par la Banque mondiale ;
 - Un superviseur ou senior ayant un diplôme de niveau de licence (Bac +5) au moins en comptabilité ou équivalent et justifiant d'une bonne expérience dans l'audit des comptes des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux. Une expérience d'au moins 3 ans dans l'audit des comptes des projets financés par la Banque mondiale ou tout autre bailleur de fonds ;
 - Un Expert ou Spécialiste en passation de marchés ayant une bonne expérience en matière des procédures de passation de marchés des bailleurs de fonds internationaux. Une connaissance des procédures de passation de marchés de la Banque mondiale serait un avantage.

5. Processus de sélection

Le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de septembre 2023).

Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : candidatures.proclimat@gmail.com, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Adresse : Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

6. Dépôt de candidature

Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le jeudi 30 mai 2024 à 14 heures, (heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe du projet ProClimat, exercices 2024, 2025 et 2026 » Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

Plus de six mille enfants bénéficieront des actes de naissance

L'Observatoire congolais de lutte contre l'apatridie (Ocla) a amorcé, il y a quelques jours à Brazzaville, une campagne spéciale d'enregistrement et de délivrance des actes de naissance aux enfants apatrides. Plus de six mille enfants non enregistrés vont recevoir des actes de naissance.

La campagne spéciale a été lancée récemment à Djiri, le neuvième arrondissement, dans le cadre de la lutte contre l'apatridie en République du Congo. L'opération permettra d'enregistrer et de délivrer des actes de naissance aux enfants non déclarés à l'état civil et ne disposant pas de repère administratif. Pour cette campagne, rien qu'à Brazzaville, l'Ocla va octroyer gratuitement des actes de naissance à plus de six mille enfants apatrides mais la demande reste croissante.

« Rien qu'à Brazzaville, plus de 6 000 personnes nous ont contactés pour déclarer leurs enfants. Et, nous avons déjà une base de données qui nous donne des informations fiables sur chaque enfant de manière individuelle. Le geste que nous venons de faire aujourd'hui à la mairie de Djiri est symbolique, mais nous allons poursuivre notre opération dans tous les arrondissements de Brazzaville », a souligné Quentin Godefroid Banga, directeur exécutif de l'Ocla Congo.

Après Brazzaville, l'organisation non gouvernementale (ONG) mettra le cap sur l'hinterland pour accomplir la



L'administrateur maire de Djiri (au centre) posant avec les membres de l'Ocla/Adiac

même opération. Pour ce faire, elle déploiera le mois prochain une mission express dans la

partie septentrionale pour les besoins de la cause.

« Le mois prochain, nous al-

lons nous déployer dans les départements de la Likouala, de la Cuvette et des Plateaux

« Rien qu'à Brazzaville, plus de 6 000 personnes nous ont contactés pour déclarer leurs enfants. Et, nous avons déjà une base de données qui nous donne des informations fiables sur chaque enfant de manière individuelle. Le geste que nous venons de faire aujourd'hui à la mairie de Djiri est symbolique, mais nous allons poursuivre notre opération dans tous les arrondissements de Brazzaville »

pour lancer une grande opération d'enregistrement et de délivrance des actes de naissance, avec l'appui de tous les services habilités. Dans nos prérogatives, nous n'établissons pas des actes de naissance, nous n'accompagnons que les parents demandeurs dans les démarches auprès des tribunaux et autres services habilités », a renchéri le directeur exécutif de l'Ocla.

Dans sa mission, l'Ocla entend couvrir tout le territoire national. A ce jour, il a déjà implanté ses antennes à Bétou, dans le département de la Likouala; à Gamboma, dans les Plateaux; à Sibiti, dans la Lékoumou; à Dolisie, dans le Niari; et à Pointe-Noire. Très bientôt, il mettra le cap sur Ouesso, dans la Sangha; Owando, dans le département de la Cuvette avant de couvrir l'ensemble du territoire national. Réceptionnant le lot d'actes de naissance, l'administrateur maire de Djiri, Ida Victorine Ngampolo, a salué l'initiative, et souhaité à ce que Ocla renforce ses activités dans son entité administrative où vivent de nombreux enfants rwandais non enregistrés et apatrides.

Firmin Oyé

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Des doctorants s'imprègnent de la rédaction d'un article scientifique

Ouvert le 14 mai, l'atelier axé sur la rédaction d'un article scientifique regroupe, jusqu'au 17 mai, une quinzaine de doctorants des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) Congo sur les modules suivants : « La méthodologie de la recherche scientifique, de la rédaction scientifique et des procédures de publication et de valorisation scientifique ».

Dix-sept doctorants inscrits à l'Université Marien-Ngouabi ou dans un établissement membre de l'AUF Congo participent à l'atelier organisé par le bureau national. Cet atelier a pour objectif de développer un vivier mondial de jeunes chercheurs publiant en langue française. Il offre également la possibilité d'utiliser les meilleurs outils pour concevoir et promouvoir un article scientifique, tout en respectant les normes académiques de haut niveau. L'atelier donne aux participants la possibilité de concrétiser leur projet en un article final qui sera soumis à une révision en double aveugle. Comme l'a expliqué le représentant AUF Congo et respon-

sable du Centre d'employabilité francophone de Brazzaville, le Pr Edouard Ngamounsika, qui a ouvert les travaux, l'apport de l'AUF, dans le cadre de cette activité, c'est de mettre à la disposition de ses dix-sept candidats qui ont été sélectionnés au vu d'un appel d'offres des outils nécessaires pour qu'ils apprennent à mieux présenter leurs articles. « Les critères, premièrement, il faut être un élève en troisième année de thèse ; deuxièmement, il faut déjà avoir une ébauche d'un article, c'est ce qu'ils ont déjà fait ; troisièmement, il faut être inscrit à l'Université Marien-Ngouabi ou bien dans un établissement membre de l'AUF

Congo », a-t-il indiqué.

En définitive, les résultats attendus sont liés au perfectionnement, à l'organisation d'une recherche scientifique, au développement rédactionnel d'un article selon des techniques de rédaction scientifique pertinentes ; à la mise en place des stratégies de découvrabilité d'un article scientifique.

La possibilité de candidater à l'Université d'été de la Francophonie

Il sied de signaler qu'à l'issue de cette session, les deux meilleurs parmi les dix-sept candidats prendront part, en octobre à Rabat, au Maroc, à l'Université d'été organisée par l'Académie internationale de la francophonie scientifique et l'AUF. Un dispositif international de préparation et d'aide à la publication scientifique a été lancé à cet effet. Les doctorants des établissements membres de l'AUF Congo ne sont pas restés en marge de cette préparation en participant à cet atelier qui s'inscrit dans le cadre des activités du T2 du Bureau national de l'AUF Congo.

Guillaume Ondze

JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Les volontaires mobilisés autour des actions humanitaires

Plusieurs activités ont sanctionné la célébration de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Pointe-Noire.



Les membres de la Croix-Rouge Lumumba/Adiac

A l'arrondissement 1, Emery-Partrice-Lumumba, les volontaires de la Croix-Rouge de cette circonscription administrative, avec à leur tête Juste Olivier Nziengui, leur président, ont organisé une opération d'assainissement et de salubrité au Centre de santé intégré de l'OCH, rendant cet endroit et ses environs propres, débarrassés de toute herbe encombrante et des ordures. Venu encourager l'initiative, Jean-Paul Ngoubili, vice-président de la Croix-Rouge départementale, a loué la mobilisation des volontaires de Lumumba. « Je suis très content de votre mobilisation. Je souhaite que ce genre d'actions se pérennise à l'avenir pour le

bien de la population pour laquelle nous œuvrons », a-t-il déclaré.

Célébrée sur le thème « Maintenir l'humanité en vie. Je donne avec joie, la joie que je donne est une récompense », la journée dédiée à la Croix-Rouge a donné lieu à d'autres activités réunissant tous les volontaires de la ville telles les campagnes de sensibilisation, le don de sang, la marche citoyenne. Le renforcement des capacités des volontaires de Lumumba avec des enseignements dispensés par le médecin du district sanitaire n° 1 Lumumba a été aussi une des activités phares liées à l'événement.

Hervé Brice Mampouya



Des doctorants posant en famille après l'ouverture de l'atelier/Adiac



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION : RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) CHARGE (E) DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE CIBLAGE, GENRE, JEUNES, NUTRITION ET INCLUSION SOCIALE ET DU PLAN D'ACTION DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENEARIAT (PAJE).

Réf. : AMI N° SC002/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du Projet pour le recrutement d'un (e) consultant (e) chargé (e) de l'élaboration de la stratégie de ciblage, genre, nutrition et inclusion sociale et du plan d'action subséquent du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection d'un (e) Consultant (e) individuel qui aura pour mission d'accompagner l'Unité de Gestion du Projet dans l'élaboration de la stratégie de ciblage, genre, nutrition et inclusion sociale du projet PAJE, assortie d'un plan d'action pour répondre aux différents besoins et priorités des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans toutes les activités de promotion de l'inclusion socioprofessionnelle des populations cibles, dans des activités rentables, créatrices de revenus, d'emplois décents et durables dans les chaînes de valeur agroalimentaires cibles.

L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client») invite à présent les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : lettre de motivation, CV détaillé sur les compétences et expériences avec références attestées.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux Directives du FIDA en matière de Passation des Marchés consultables sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-dessous :

Critères	Points
1. Qualification générale du Consultant : diplôme universitaire équivalent à au moins un master (Bac +5) ou DEA dans un des domaines suivants : sciences sociales, sociologie, économie, agronomie, développement rural, droit, éducation ou tout autre diplôme équivalent	10
2. Justifier une expérience professionnelle de 10 ans sur les questions du genre et d'inclusion sociale	10
3. Justifier une expérience professionnelle de 3 ans sur les questions de nutrition	10
4. Avoir réalisé avec succès au moins (3) missions similaires dûment référencées financées par le FIDA, la Banque mondiale, la BAD ou l'AFD (20 points par mission)	60
5. Très bonne connaissance de la région d'intervention (Afrique centrale)	3
6. Maîtrise de la langue de travail (français)	5
7. Avoir un niveau élémentaire en Lingala et ou Kituba	2
TOTAL	100

Seul le Candidat classé au premier rang sera invité à négocier le contrat. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminés pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans

ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 4, et ii) la préférence sera donnée aux missions réalisées pour le compte du FIDA.

Les manifestations d'intérêts devront être directement déposées à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, contenant 1 original et 3 copies et par courrier électronique à l'adresse e-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard, le 7 juin 2024 à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) CHARGE (E) DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE CIBLAGE, GENRE, JEUNES, NUTRITION ET INCLUSION SOCIALE DU PAJE ». Les Termes de Référence (TDRs) de la mission peuvent être obtenus à la même l'adresse.

Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la :
- politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations ;
- politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

**Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur National,**

Emery Fabrice BIMBOU SENG

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Réf. : AMI N° 003/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, CHARGE D'ELABORER LA STRATEGIE DE COMMUNICATION, LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DU PROJET, LA DEFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION, AU PROFIT DU PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENEARIAT (PAJE).

La République du Congo a obtenu un prêt du Fond International de Développement Agricole (FIDA), pour financer le Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) ; l'agent principal du projet est le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

Il est prévu d'utiliser une partie de ce prêt pour payer les prestations de services d'un consultant chargé d'élaborer la stratégie de communication du PAJE, du renforcement des capacités du personnel du projet en communication et de la mise en œuvre du plan d'action.

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet.

L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agroalimentaires ».

Les bénéficiaires cibles du projet sont constitués de : (a) les petits producteurs agricoles et les groupes de producteurs des zones ciblées ; (b) les jeunes hommes et femmes porteurs initiatives économiques bancables, mais qui manquent de moyens pour démarrer leurs activités ; (c) les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et des femmes opérantes dans les chaînes de valeur agroalimentaires ; (d) les groupes vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap et les populations autochtones du département de la Lekoumou.

La zone d'intervention du projet couvre les principaux bassins de production agricole des départements du Niari, Bouenza, Lékoumou, Kouilou, Plateaux et le Pool, ainsi que les zones périurbaines, où se concentrent les jeunes producteurs et transformateurs de fruits et légumes. Elle prend aussi en compte les départements de la Cuvette et la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentale (PD-PAC), financé par le FIDA.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la sélection d'un (e) Consultant (e) National Individuel qui aura pour mission d'accompagner l'Unité de Gestion du Projet dans l'élabora-

tion de la stratégie de communication du projet PAJE, assortie d'un plan d'action et de renforcement des capacités de l'équipe du projet en communication, afin de répondre aux objectifs de visibilité, redevabilité, de partage d'informations, des savoirs et bonnes pratiques avec toutes parties prenantes.

L'Unité de Gestion du Projet PAJE («le client») invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ; en justifiant leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : lettre de motivation, CV détaillé sur les compétences et expériences avec références attestées.

Les candidats seront sélectionnés selon les procédures nationales décrites sur la base de la grille de notation des critères ci-dessous :

L'Unité de Gestion du Projet invite («le client») les consultants intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leurs compétences, expériences et capacités qui démontrent qu'ils sont qualifiés pour assurer ces prestations.

Le dossier de manifestation d'intérêt comprend : (i) une lettre de motivation de deux (2) pages maximum, datée et signée, (ii) un CV attestant les références académiques (diplômes requis) et l'expérience professionnelle en rapport avec la mission ; (iii) des attestations /certificats mettant en exergue les compétences et expériences des prestations similaires.

Les candidats seront sélectionnés selon les procédures nationales décrites sur la base de la grille de notation des critères ci-dessous :

Toute demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

Nous attirons l'attention des soumissionnaires intéressés sur la :

- Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;

- Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations ;

Critères	Points
Profil du/ de la consultant(e) : - Bac + 5 ans : 5 points - Expérience professionnelle générale dans le domaine de la communication de 10 ans : 5 points - Expériences avec des programmes/ projet de développement (financés par FIDA, BM, BAD) : 10 points	20
Compréhension de la mission : Approche Méthodologique (cohérence et clarté) , outils proposés (souples, adaptés) - Approche méthodologique : 20 points - Outils proposés : 20 points	40
Plan de travail et chronogramme proposés (pertinence, cohérence et niveau de détail) -Pertinence : 3 -Cohérence : 4 -Niveau de détail : 3	10
Expérience professionnelle spécifique (élaboration de stratégie de communication au profit de projets/programme de développement (5 points pour chaque référence de formation dans le domaine indiqué) calculé globalement : 30 - 1 référence : 5 points - 2 références : 10 points - 3 références : 15 points - 4 références : 20 points - 5 références : 25 points - Plus de 5 références : 30 points	30
Total	100

-Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles .

Les manifestations d'intérêts devront être directement déposées à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, contenant 1 original et 3 copies et par courrier électronique à l'adresse e-mail : secretariat@maep-paje.cg au plus tard le 7 juin 2024 à 12heures précises (heure locale) portant la mention « AMI N°003/SC/MAEP/UGP-PAJE 2024 « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, CHARGE D'ELABORER LA STRATEGIE DE COMMUNICATION, LE RENFORCEMENT DES CAPACITES, ET LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE, AU PROFIT DU PAJE » Les Termes de Référence (TDRs) de la mission et toutes demande de renseignement seront adressée à la même l'adresse.

**Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur National
Emery Fabrice BIMBOU SENG**

VIENT DE PARAÎTRE

Le «Cinquantenaire du secteur informel urbain» d'Eymard Galouon Eta

Paru aux Editions Le Lys Bleu, le «Cinquantenaire du secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique francophone» est un essai d'environ 200 pages. Dans ce livre préfacé par le Pr Louis Bakabadio de l'Université Marien-Ngouabi, le Dr Eymard Galouon Eta montre le rôle régulateur du secteur informel sur le marché du travail et a étudié les processus par lesquels s'effectue cette régulation, tout en précisant que le secteur informel est le premier créateur d'emplois en Afrique francophone.

L'essai, le premier du genre pour le Franco-Congolais, est divisé en deux parties. La première analyse les changements et l'évolution du marché du travail urbain informel (chapitres I, II et III). Le chapitre I étudie les caractéristiques passées et actuelles de ce secteur. Le chapitre II montre les limites des modèles dualistes qui indiquent que les migrations rurales urbaines aggravent le niveau du chômage urbain. Selon l'auteur, en introduisant les emplois informels dans ces modèles, ce travail obtient un taux de chômage urbain inférieur à celui obtenu par les dualistes. Dans le troisième chapitre, Eymard Galouon Eta tente d'expliquer le cadre réglementaire et institutionnel dans lequel évolue le secteur informel.

Dans la seconde partie, l'originalité de ce travail porte sur une analyse empirique de ce secteur et les problèmes d'asymétries d'information. Le chapitre IV tente de montrer, partant d'une enquête réalisée à Brazzaville à partir du modèle « Logit multinomial »,

l'ampleur, la complexité et l'hétérogénéité des caractéristiques des agents et des activités de ce secteur. « Il en ressort que le capital social joue un rôle déterminant dans les solutions adoptées par la population pour faire face à la crise », résume l'auteur.

Le chapitre 5 cherche, quant à lui, à montrer pour la première fois, sur le marché du travail informel, le lien entre le capital social et les asymétries d'information. Le dernier chapitre porte sur les solutions et recommandations en vue d'un développement véritable du marché du travail informel.

Pour l'auteur, initialement stigmatisé puis peu à peu accepté, le secteur informel se positionne comme le principal pourvoyeur en Afrique francophone. « Plusieurs pays veulent absolument formaliser le secteur informel. L'informel se développe parce que la pauvreté et le chômage augmentent et que, par ailleurs, les lois actuelles édictées par l'Etat ne sont pas adaptées à



ce secteur. Avec des lois actuelles, on ne peut que formaliser les activités de la frange supérieure de l'informel, celle qui cumule le plus, ce n'est qu'une partie très infime de l'informel. Il n'est pas possible de formaliser l'immense majorité des activités de l'informel qui se trouve dans sa frange inférieure. Pour y arriver, il faut mettre en place

des lois spécifiques propres à ce secteur », a précisé Eymard Galouon Eta lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Le Pr Basudeb Chaudhuri de l'Université de Caen, en France, dans sa postface, a reconnu que ce travail de recherche est à la fois intéressant et très instructif et témoigne d'une bonne maîtrise du sujet traité et d'une bonne connaissance de la littérature ainsi que des sources statistiques disponibles. Le livre qui sera dédié sous peu est déjà en vente dans les librairies dont celle des Dépêches de Brazzaville.

Qui est l'auteur Eymard Galouon Eta ?

Né au Congo, le Dr Eymard Galouon Eta a fait ses études primaires à l'école de la Liberté, au CEG à A A Neto, à Talangaï, où il a obtenu son Brevet d'études moyennes générales. Après l'obtention du baccalauréat au lycée de la Révolution puis une licence en sciences économiques à l'Université Marien-Ngouabi, il s'est en-

voilé pour la France où il a obtenu en 1995 une maîtrise en sciences économiques, option économie publique, à l'université de Caen. Un an après, il est titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences économiques, option microéconomie appliquée. En 2006, il a présenté une thèse de doctorat intitulée « Le secteur informel urbain et le marché du travail : le cas de quelques pays d'Afrique noire francophone ».

Docteur en économie de l'université de Caen où il exerce depuis 20 ans, Eymard Galouon Eta est chercheur et professeur certifié d'économie-gestion. Il est membre de plusieurs associations parmi lesquelles l'Association française de sciences économiques et l'Association Saint François de Sales pour l'action et la solidarité en faveur de la population de Brazzaville dont il est le président. Ses domaines de recherche, l'économie du développement, l'économie publique, le marché du travail, le secteur informel, la pauvreté, le capital social...

Parfait Wilfried Douniama



DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/24/031

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 1500 kits d'hygiène. Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIÈCE PAR KIT
1500	Pièces de Pagnes	1
4500	Slips en coton (Taille S, L, M, X, XL)	3
4500	Paquets de 10 Serviettes hygiéniques	3
1500	Seaux (de 20 litres estampés du logo UNFPA-PAM) avec couvercle	1
1500	Peignes (pour cheveux afro ou bouclés)	1
1500	Sandalettes de type tongs (à orteils ouverts ; Dessus : Synthétique ; Doublure : Synthétique ; Type de talons : Plat ; Hauteur de talons : 2 centimètres (Pointure 37, 38, 39, 40, 41))	1
1500	Tee-shirts 250g de couleur orange, noir et bleu marine	1
1500	Pommades/ lait de toilette de 250 ml	1
4500	Savons de 200 g de couleur blanche	3

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site :

<https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Les offres doivent être soumises uniquement à l'adresse mail :

procurement.congobrazzaville@unfpa.org

L'échantillon du kit est disponible au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

La date limite pour la soumission des offres est le 23 mai 2024 à 17:30 PM heure Congo



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_24_RFGS_283851

Objet	Recrutement d'un Consultant pour l'élaboration du plan stratégique national (PSN) SNIS 2025-2028
Date de l'appel d'offres	15 Mai 2024
Date de clôture	30 Mai 2024 à 12h00
Número de référence	Congo BU_24_RFGS_283851

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops («CRS»), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, opérant en République du Congo depuis 2018, et ayant son bureau situé au 4^{ème} étage de l'immeuble ACERAC, Impasse Bayardelle, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

Dans le cadre de mise en œuvre de la subvention GC7 financée par le Fonds Mondial, CRS invite les soumissionnaires de la place intéressés par le présent avis, à lui soumettre des propositions d'offres pour l'élaboration du plan stratégique national (PSN) SNIS 2025-2028. Les soumissionnaires seront évalués sur base de leurs compétences et de leur proposition financière par rapport aux termes de référence validés pour l'activité.

L'offre devra avoir les éléments suivants :

1 - Documents administratifs :

- Une copie de la pièce d'identité/passeport en cours de validité ;
- Une copie du relevé d'identité bancaire ;
- Une copie du NIU
- Attestation CNSS ;
- Preuves de régularité fiscale d'au moins 2023 (Patentes, certificats de moralité fiscale, Quitus, etc.)

2 - Offre Technique:

- Preuves des expériences similaires précédentes (contrats et certificats de bonne fin)
- Une proposition technique détaillée récapitulant les étapes, les personnes ressources à impliquer, un chronogramme et la méthodologie à utiliser
- La liste du personnel clé proposé par le soumissionnaire avec copies des diplômes, certificats et CVs respectifs ;
- Toute autre pièce pertinente permettant d'apprécier la capacité du Soumissionnaire par rapport au profil souhaité dans le cahier de charge.

3 - Offre Financière ou Budget :

L'offre financière doit comprendre les éléments ci-dessous :

1. Les honoraires de consultation du Soumissionnaire pour les 18 jours de la prestation, inclus les frais de déplacement nécessaires pour la réalisation de l'activité
2. Un état de besoin récapitulant les frais liés à l'implication des institutions et parties prenantes ressources (ex. ateliers de revues / validation)

Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement les Termes de Référence en envoyant un courriel de demande aux adresses : orchie.ndebeka@crs.org ; ginette.ikongo@crs.org avec objet « Demande des TDR pour l'appel d'offres N° Congo BU_24_RFGS_283851 pour l'élaboration du plan stratégique national (PSN) SNIS 2025-2028 » et mettant en copie bidcg@crs.org ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS situé au 4^{ème} étage de l'immeuble ACERAC, sur l'Impasse Bayardelle, Centre-Ville, Brazzaville.

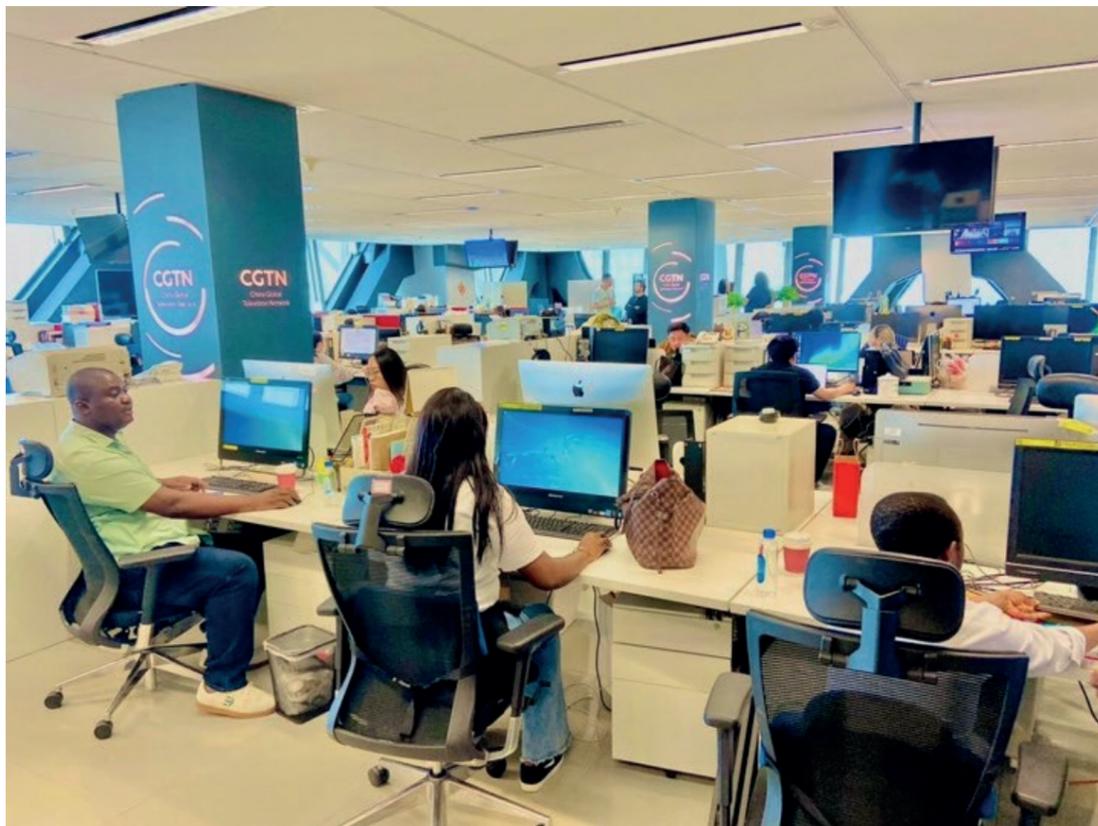
MÉDIAS

Des journalistes en stage d'imprégnation à CGTN

Plus d'une centaine de journalistes originaires de différents continents ont débuté, le 13 mai à Pékin, un stage d'imprégnation au siège de China Global Télévision Network (CGTN).

Le stage s'inscrit dans le cadre de la participation des journalistes étrangers au programme de formation médiatique du Centre international presse et de communication de Chine et leur permettra de s'immerger de la routine de travail au sein de CGTN. Cette initiative est une opportunité visant à favoriser une meilleure coopération entre les médias chinois et étrangers. Pendant cinq jours, les journalistes africains, arabes, espagnols, russes, américains répartis dans différents services, à savoir les nouveaux médias, la culture, l'international, le documentaire et le journal seront amenés à s'imprégner des outils de travail utilisés par l'un des plus grands médias au monde en vue du bon traitement de l'information ainsi que de la qualité du travail produit par ce dernier.

Pour Salahadine Mahamat Sabour, journaliste à l'Agence tchadienne de presse et d'édition, ce stage, bien qu'effectué en peu de jours, est une initiative louable qui vient renforcer les liens d'amitié et de coopération médiatique entre la Chine et le reste du monde, principalement avec l'Afrique. « Je pense que les journalistes ont besoin de ce genre d'échange



Des journalistes en immersion totale à CGTN au département des nouveaux médias / Adiac

pour se remettre en cause. Car les défis de notre métier sont énormes. Aussi, le journaliste qui ne se perfectionne pas est appelé à s'effacer. Le contexte technologie accentué par l'apparition des nouveaux médias en Chine plonge les journalistes à s'ouvrir davantage au monde. Je tiens à saluer à sa juste valeur la Chine pour ce partenariat avec l'Afrique, notamment la coopération médiatique qui nous a permis aujourd'hui de travailler avec ce grand média qui est CGTN », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « À travers ce

stage offert, nous, hommes et femmes des médias étrangers, sommes témoins de la qualité du travail que produisent nos collègues chinois et la qualité de matériel technologique impressionnant dont la chaîne dispose ».

Linda Mupemo, responsable de l'information au service d'Information et de presse de Zambie, a quant à elle indiqué : « Travailler en tant que stagiaire à CGTN m'a donné le rare privilège de découvrir les opérations de cette chaîne publique mondiale. J'ai été placée au bureau des nou-

velles internationales. Mon rôle consiste notamment à surveiller l'actualité de diverses grandes chaînes de télévision à travers le monde et à préparer les actualités à diffuser sur CGTN ». Selon elle, cette expérience élargira ses compétences et connaissances en matière de reportage international. De plus, son exposition aux opérations médiatiques internationales sera inestimable pour améliorer les opérations de l'organe de presse pour lequel elle travaille.

Lancée en 2016, CGTN est une organisation média-

tique internationale dont le but est de fournir au public mondial une couverture médiatique précise et actuelle ainsi que de riches services audiovisuels, favorisant la communication et la compréhension entre la Chine et le monde, et de renforcer les échanges culturels et la confiance mutuelle entre la Chine et d'autres pays. Filiale de China média groupe, elle est basée à Pékin et dispose de trois centres de production situés à Nairobi, Washington et Londres, tous dotés de professionnels internationaux du monde entier.

Adhérant aux principes d'objectivité, de rationalité et d'équilibre dans le reporting, CGTN s'efforce de présenter l'information sous diverses perspectives et dans plusieurs langues parmi lesquelles le français, l'anglais, l'espagnol, le russe... En effet, les chaînes de télévision de CGTN sont disponibles dans plus de 160 pays et régions du monde. Elle intègre également l'agence de presse vidéo « Global Video News Agency ». Pionnier de la convergence des médias en Chine, CGTN propose du contenu numérique via CGTN Digital accessible via CGTN.com.

Gloria Imelda Lossele



Michel Jean Martial KONGO
29 Septembre 1944 - 01 Avril 2024

Contacts :
+33610021186 / +33604138715

*Programme des obsèques
du Ministre*

Judi 16 mai 2024 — 11h00
Mise en Bière et Recueillement.
Adresse : 7 Rue du souvenirs Français
57100 THIONVILLE

Vendredi 17 mai 2024 — 13h00 à 15h00
Hommage et exposition
Funérarium des Joncherolles.
Adresse : 95 Rue Marcel SEMBAT
93430 VILLETANEUSE.

Samedi 18 mai 2024 — 15h00 à 5h00
Veillée à la Salle JENNY
Adresse : 1 Avenue Jenny 92000 NANTERRE

Lundi 20 mai 2024
Départ pour Brazzaville pour des
obsèques officielles

NÉCROLOGIE



La famille Lekebe, Paul Délice Lekebe et les enfants Lekebe informent amis, parents et connaissances du décès de leur père, oncle, grand-père et arrière-grand-père Lekebe Paul survenu le 8 mai à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 62 bis, rue Mampouya, à Moukondo

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Une opportunité pour les musiciens amateurs

À l'orée de la Fête de la musique qui approche à grands pas, l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville invite les artistes musiciens basés dans la capitale congolaise à postuler jusqu'au 3 juin afin d'être retenus dans la programmation de l'événement.

« Artistes musiciens, amateurs ou professionnels, inscrivez votre nom ou celui de votre groupe plus deux chansons sur clé USB, aux services de la programmation et communication de l'Institut français du Congo pour participer à la 42e édition de la Fête de la musique. Genre musical confondu : hip-hop, rap, rnb, folk, jazz, rumba, reggae en passant par le tradi-moderne, la salsa, les percussions... », a indiqué l'IFC. Organisée pour la première fois le 21 juin 1982, la Fête de la musique a pour vocation de promouvoir la musique en encourageant les musiciens amateurs à se produire bénévolement dans les rues et espaces publics. Cette année, comme toujours, l'IFC continue dans son élan de promouvoir la musique, mais aussi de mettre en lumière les talents émergents en vue de se faire connaître, d'attirer l'attention du public et particulièrement des managers, producteurs et partenaires.

Le rendez-vous concerne également les artistes pro-

fessionnels. En effet, dans sa programmation, l'IFC crée un équilibre en offrant au public une gamme de sonorités qu'il maîtrise et affectionne, comme des morceaux inédits afin de vivre une expérience de découverte. Les artistes et groupes de musique professionnels sont de même invités à postuler avant le 3 juin. À en croire l'IFC, au terme des inscriptions, les artistes et groupes de musique retenus seront contactés pour la suite de la procédure avant le 21 juin. L'événement en soi est l'un des rendez-vous majeurs de l'IFC. À cet effet, des scènes sont érigées sur le parvis, dans le hall, le jardin et la salle Savornan en vue de faire vivre au public une journée exceptionnelle qui débutera dans l'après-midi jusque tard dans la nuit. Avec



Lors du festival Mbote hip-hop 2024DR

« Artistes musiciens, amateurs ou professionnels, inscrivez votre nom ou celui de votre groupe plus deux chansons sur clé USB, aux services de la programmation et communication de l'Institut français du Congo pour participer à la 42e édition de la Fête de la musique. Genre musical confondu : hip-hop, rap, rnb, folk, jazz, rumba, reggae en passant par le tradi-moderne, la salsa, les percussions... »,

au programme des musiques en tout genre, la Fête de la musique est aussi l'occasion de sensibiliser et de distraire à travers la musique, ainsi que de rassembler la population de divers horizons de la capitale.

Merveille Jessica Atipo

LA MINUTE NECROLOGIE



Mesdames, Messieurs,

La Direction générale de BGFIBank Congo a le regret de vous annoncer le décès de son collaborateur **Arcy Ulrich Brient Andely**, chargé de la compensation, SYGMA et CIP à la Direction des opérations et de la Trésorerie à Brazzaville. Décès survenu le lundi 06 Mai 2024 à Paris (France)
La veillée mortuaire se tient au N° 15 Bis rue Owando à Ouenze (croisement avenue Miadeka/Ouenze).



Le programme des obsèques se présente comme suit :

MERCREDI 15 MAI 2024

- 17H50-Arrivée de la dépouille à l'Aéroport Maya Maya (Zone Fret) Vol AF0754
- 18H30-Départ de la dépouille pour la morgue municipale du CHU de Brazzaville

JEUDI 16 MAI 2024

- 16H00-Levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville et départ pour le domicile
- 18H00-Recueillement au domicile sis au 15 Bis, rue OWANDO à Ouenze

VENDREDI 17 MAI 2024

- 09H00-Office religieux au domicile sis au N° 15 Bis, Rue Owando à Ouenze
- 11H00-Départ pour le cimetière du Centre-Ville (Place du 04 Mars)

Ayons tous une pensée pieuse pour notre collègue.

SANTÉ

Démarrage de la campagne gratuite des opérations de bords de lèvres

Fidèle à sa tradition, l'organisation non gouvernementale (ONG) internationale Operation smile mène, pour la énième fois en République démocratique du Congo, la campagne chirurgicale gratuite des fentes labiales et palatines ou bords de lèvres.

Selon le directeur pays de l'Operation smile, le Dr Alexandre Cinamula, sur les cent soixante-onze patients consultés à la clinique Ngalie-ma, cent ont été sélectionnés pour bénéficier des interventions chirurgicales gratuites des fentes labiales et palatines. « Nous avons sélectionné cent patients éligibles pour les interventions chirurgicales sur cent soixante-onze reçus en consultation. Selon nos prévisions, nous allons recevoir deux cents malades en quatre jours de consultations », a déclaré le Dr Alexandre Cinamula, cité par l'Agence congolaise de presse. « Lors des consultations, le malade passe par quatre étapes avant d'être éligible à l'intervention chirurgicale,



notamment l'identification qui implique l'élaboration de la fiche du patient, la prise de photo, les examens au laboratoire et enfin l'appréciation des médecins de différents services, à savoir le pédiatre, le chirurgien, le logopède, etc. », a-t-il ajouté. Le Dr Cinamula a insisté sur la gratuité de cette opération. « Tous les soins que nous accordons aux enfants que nous avons enregistrés chez nous sont gratuits et tous les rendez-vous que nous leur donnons, nous nous efforçons à leur donner le transport », a-t-il précisé. Il a souligné le partenariat qui le lie au ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention pour la formation des généralistes qui prestent en

provinces afin qu'ils soient en mesure de prendre en charge les malades des fentes labiales et palatines dans leurs milieux respectifs.

Il a, par ailleurs, indiqué que la particularité de leur ONG par rapport aux autres structures est que « l'Operation Smile n'a pas qu'une prise en charge chirurgicale mais une prise en charge globale et intégrée multidisciplinaire ». En plus, a-t-il fait savoir, « une équipe des médecins bénévoles venus de plusieurs pays de représentation de l'Operation smile est capable d'opérer au moins vingt malades par jour ».

Notons que cette opération se poursuit jusqu'au 18 du mois en cours.

Blandine Lusimana

MUSIQUE

Gina Efonge dément sa mort et annonce son anniversaire

Face à la rumeur persistante relayée sur les réseaux sociaux pendant tout le week-end, l'ancien sociétaire de Zaïko Langa Langa, star dans les années 1970, Gina Efonge, a publié une vidéo prouvant le contraire et annoncé par la même occasion avoir totalisé 71 ans ce 13 mai.

Buzz du week-end, le message d'hommage à la mémoire de Gina Efonge à la suite de son prétendu décès s'est répandu comme une trainée de poudre à partir de samedi matin et persisté tout le week-end. Assorti d'une de ses photos, l'avis a déconcerté plus d'un. Quoique démentie à plusieurs reprises, la rumeur a curieusement fait son chemin jusque dans la nuit de dimanche. Ce, en dépit des nombreux témoignages contraires postés sur la toile à l'instar des partages de conversations téléphoniques de l'ancienne star avec d'autres musiciens. C'est le cas notamment de celui publié par le chanteur gospel et arrangeur Christian Kizonga qui a pour objet leur entretien autour de ladite rumeur. Ici, Gina wa Gina affirme lui-même avoir vérifié cette annonce macabre et attribue son origine à l'Union des musiciens congolais.

Lors de sa conversation avec Christian Kizonga, le chanteur annonçait sa résolution de faire une vidéo afin d'apaiser les mélomanes et démentir de façon définitive la rumeur. De son côté, le chanteur gospel affirmait qu'il ferait une capture de leur échange téléphonique et le publierait pour preuve afin que l'on entende la voix de son interlocuteur. Ce à quoi le concerné a rétorqué : « Je suis

vivant, bien portant, en bonne santé. Et, le 13 mai 2024, j'aurai mes 71 ans. Je ne dois rien à personne ».

Chose promise, chose faite, Gina Efonge, également nommé Gina wa Gina, a fait son démenti vidéo où l'on a pu le voir effectivement en bonne santé. Ces premiers mots sont : « Mes compatriotes, frères et sœurs, ma famille biologique et celles et ceux qui m'aiment dans le malheur comme dans le bonheur, je viens auprès de vous démentir tout ce qui a été diffusé sur les réseaux sociaux sur ma personne ». Et de poursuivre : « Mon heure n'est pas encore arrivée. Mon Dieu qui me redonne le souffle n'a pas encore décidé pour moi ». Il enchaîne avec ce questionnement : « Mais pourquoi cette méchanceté gratuite à mon égard ? » Puis, esquissant un petit sourire, il poursuit l'air beaucoup plus détendu et même un tantinet amusé comparé au sérieux du début : « Oh, pitié, pitié, je vous en prie. Je n'en veux pas à ces gens-là, que le bon Dieu leur pardonne ». Évoquant par la suite son propre ressenti personnel, il affirme : « J'ai été touché et non écoeuré. Dans quarante-huit heures, ce sera mon anniversaire et nous fêterons ensemble ».

Gina Efonge conclut son message avec un signe affectueux

plutôt familier à destination de ses destinataires susmentionnés. Rapprochant deux doigts de ses lèvres, il a tendu la main ouvrant les doigts, leur adressant un baiser à distance. Geste accompagné d'un large sourire.

Le succès des années « Cavacha »

Il nous revient que c'est la seconde fois que Gina wa Gina, né Jean-Pierre Efonge Isekofeta, fait face à pareille rumeur. Chanteur de Zaïko Langa Langa de 1971 à 1977, il va y mener une carrière fulgurante et connaîtra son apothéose avec les années « Cavacha », affirme le site Univers rumba congolaise. Cette danse, le Cavacha, qui a connu son succès entre 1973 et 1975, « demeure la principale danse de Zaïko au grand complet », souligne le blog Mboka Mosika. Rappelant qu'elle a « connu quatre variantes ayant donné lieu à des albums de rêve dont les mélomanes se souviennent encore ». Il s'agit de « Cavacha tout court (1973) » avec un album à huit titres, « Cavacha tambour (1973) » avec un album de dix chansons, « Cavacha Mondial (1973) » avec un album à six titres et de « Cavacha Wondostock (1975) » qui sort avec le premier album 33 tours.

Gina passe alors pour un compositeur et arrangeur de talent.



Consolation, sa première composition, est tenue pour « une révolution tant dans la thématique que dans la manière de chanter ». Puis se succèdent d'autres titres qui font éclater son talent à l'instar de Cele Celio, Yo nalinga Aime, BP ya munu et Omibongisa. Gina se distingue aussi dans l'arrangement de chansons qu'apportent des tiers dans l'orchestre. Il quitte Zaïko à la fin de l'année 1977 et crée son propre orchestre, Tout Grand Libanko et sort notamment les titres Libanko na ngai et Yaka yaka tozongana. Puis, en carrière solo en France en 1978, il enregistre Mandanda ainsi qu'une reprise de quelques anciens succès avec le concours du gui-

tariste Pépé Felly Manuaku. En 1999, il est président du groupe le « Quatro Langa-Langa ». Trois anciens musiciens du clan Zaïko Langa-Langa comme lui en font partie : Papa Wemba, Bozi Boziana et Evoloko Joker, sous la direction artistique de Sec Bidens. Il en sort l'album Grand Job. En 2000, avec Pépé Felly Manuaku, ils réalisent l'opus Quatro+1 dans lequel Gina signe trois titres, à savoir La belle de Ouesso, Elen-gui et Déchéance. En 2012, il se retrouve avec Pépé Felly Manuaku, Evoloko Joker et Bozi Boziana en studio autour de l'album Regards croisés qui, faute de promotion, est resté quasi méconnu du grand public.

Nioni Masela

ARTS PLASTIQUES

Diane scholastique Miangounina, promotrice de la peinture congolaise

Membre de la délégation congolaise de l'Agence nationale des artisans du Congo à la Foire de Tours, l'artiste-plasticienne Diane Scholastique Miangounina a permis aux visiteurs de faire rayonner, par ses œuvres marquées de la touche de l'École de peinture de Poto-Poto, la peinture congolaise.

« Être peintre, il y a 20 ans, c'était quand même l'apanage des hommes », confie Diane Scholastique Miangounina. De par son abnégation, la jeune femme explique comment elle a procédé pour réaliser son rêve.

Son entrée dans la peinture s'est faite en ayant été épaulée par son frère, sociétaire, à l'époque, de l'École de peinture de Poto-Poto. Par la suite, elle s'est démenée pour accéder aux institutions artistiques régies par des cercles masculins.

Depuis les années 2000, le travail aidant et son pinceau agissant à la puissance d'un coup de poing, elle s'est autoproclamée peintre «mettant en avant le rôle primordial des femmes dans la société», non pour les représenter ni les surévaluer, mais plutôt pour rétablir une forme de justice les concernant tout en éve-



Foire de Tours 2024 - peintre-plasticienne Diane Scholastique Miangounina/Viviane Koumou

lant les consciences.

Détentrice du Prix d'excellence en arts et métiers en France, de celui du meilleur stand au Festival du pagne et du tissu africain au Congo, et titulaire du diplôme d'honneur octroyé par le ministère de la Culture et des Arts de la République du Congo, Diane est devenue l'une des femmes peintres de renom des deux Congo. C'est dans ce contexte qu'elle vient de représenter son pays en exposant à la Foire de Tours. «Entre découverte et curiosité, mes œuvres ont suscité une séduction d'un art venu d'ailleurs », a-t-elle confié. Et d'ajouter qu'elle a été heureuse d'avoir bénéficié de cette nouvelle mise en lumière tel qu'un «porteur de la flamme olympique», afin de relayer et promouvoir la peinture congolaise à l'international.

Marie Alfred Ngoma

ESCLAVAGE

Les pays africains demandent réparation

Les demandes de réparation des pays africains à l'égard de leurs anciens colonisateurs reviennent à l'ordre du jour avec le Sao Tomé à l'égard du Portugal.

Les pays africains ont multiplié les demandes de reconnaissance et de réparation pour les injustices du passé. Pendant plus de quatre siècles, les pays européens ont déraciné plus de 12,5 millions d'Africains pour les vendre comme esclaves. Les Africains amenés sur le continent américain, comme au Brésil et aux Caraïbes, ont été contraints de travailler pour les colons européens dans des conditions très éloignées des droits de l'homme les plus fondamentaux. Sao Tomé a annoncé la semaine dernière qu'elle demanderait au Portugal une réparation pour les dommages causés par la colonisation. A Sao Tomé, comme d'autres colonies, le Portugal, qui a soumis des milliers de personnes entre 1486 et 1975 à l'esclavage, la dépossession ou le déplacement, a fait savoir qu'il pourrait verser une réparation. Après que le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa a déclaré, le 23

avril, que son pays était responsable de la traite transatlantique des esclaves et des crimes commis pendant la période coloniale et que des réparations devaient être versées, Sao Tomé a annoncé son intention de réclamer réparation.

Le Portugal, qui a colonisé de l'Angola au Cap-Vert, de la Guinée-Bissau à la Mozambique, s'est rendu coupable de dépossession et de destruction culturelle. Environ 6 millions d'Africains ont été déracinés et envoyés de force à travers l'Atlantique sur des navires portugais et vendus comme esclaves dans de nombreux pays, dont le Brésil. En Haïti, des organisations de la société civile demandent à la France de rembourser les milliards de dollars de dédommagement qu'elle a reçus «en échange de la reconnaissance de son indépendance». Haïti a été le premier pays de la région à obtenir son indépendance en 1804 après 300 ans de colo-

nisation. La France, qui a reconnu Haïti en 1825 après la déclaration d'indépendance, a contraint ce pays à payer de lourdes compensations, versées annuellement jusqu'en 1947, à titre de manque à gagner après l'indépendance.

L'Allemagne a reconnu le génocide

En 2021, l'Allemagne a accepté de verser à la Namibie 1,1 milliard d'euros pour le génocide qu'elle y a commis. Entre 1904 et 1908, alors que la Namibie était l'une des colonies allemandes de l'Afrique du Sud-Ouest, des dizaines de milliers de personnes ont été tuées pour réprimer les rébellions des deux plus grandes communautés du pays, les Herero et les Nama. On estime que près de la moitié des 65 à 80 000 Herero et des 20 000 Nama vivant dans la région sont morts. Le gouvernement militaire du Niger, qui a pris le pouvoir en juillet

2023, demande à la France de lui verser des indemnités «pour plus d'un siècle de colonisation et de pillage de ses ressources naturelles». Les autorités du pays affirment que toutes les données d'archives sur l'histoire récente de l'Afrique seront examinées et qu'un programme détaillé sera élaboré pour faire payer à la France toutes les dettes accumulées à l'égard du Niger. Alors que les demandes d'indemnisation constituent un vaste programme pour les pays africains, les pays européens affichent des attitudes différentes sur cette question.

Un « front uni » pour « crimes de masse historiques »

Dans ce cadre, le Royaume-Uni s'abstient de prendre des mesures dans ce domaine, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas semblent assumer la responsabilité des crimes commis pendant la période coloniale.

Lors d'un sommet au Ghana en 2023, les pays d'Afrique et des Caraïbes ont lancé un mouvement mondial visant à obtenir des réparations pour l'esclavage, l'Union africaine s'associant aux pays des Caraïbes pour former un «front uni» afin de contraindre les pays européens de payer pour les «crimes de masse historiques». Le partenariat entre les 55 membres de l'Union africaine et les 20 pays de la Communauté des Caraïbes (Caricom) vise à accroître la pression sur les anciens pays propriétaires d'esclaves pour qu'ils se joignent au mouvement de réparation. Dans ce contexte, il a été annoncé que les pays africains étudieraient «les possibilités d'action» et travailleraient avec les Nations unies pour déterminer «si l'esclavage des Africains constituait des violations graves des droits de l'homme au moment où elles ont été commises».

Noël Ndong

COURS «MA FIFA JEUNES TALENTS»

Vingt-trois jeunes arbitres améliorent leurs connaissances

Vingt-trois jeunes arbitres dont cinq filles participent, depuis le 12 mai, au cours «Ma Fifa jeunes talents» visant à améliorer les capacités opérationnelles des jeunes arbitres.

La formation qui s'achèvera le 16 mai est animée par le Camerounais Divine Raphaël Evehe, instructeur technique de la Fédération internationale de football association (Fifa) assisté de l'Ivoirienne Ananh Jeanne Ayemou, l'instructrice physique. Pendant cinq jours, le travail consiste à mettre l'arbitre dans les conditions idéales du match pour uniformiser ensemble les concepts de l'arbitrage. « Nous allons beaucoup plus travailler sur le positionnement sur le terrain et la lecture du jeu. Il est très important pour un arbitre de savoir se positionner, de savoir lire et essayer de comprendre certains concepts qui peuvent lui permettre de prendre les bonnes décisions sur le terrain et les justifier par son positionnement », a expliqué l'instructeur technique de la Fifa. Il a salué l'initiative louable de la Fédération congolaise de football de pouvoir mettre en pratique ce programme de formation des jeunes.

« Tout doit dépendre de la



La photo souvenir des arbitres et des dirigeants Adiac

base. Un footballeur commence à être formé à partir de 6 ou 7 ans. L'arbitre, nous devons le former à l'âge de 13 à 14 ans... Nous osons croire, pendant la du-

rée de la formation, que les efforts des uns et des autres vont se rassembler afin que puisse vivre l'arbitrage congolais », a souligné Divine Raphaël Evehe.

Le président de la commission des arbitres, John Ebata, a, quant à lui, salué les efforts que ne cesse de ménager la Fécofoot pour élever le niveau de l'arbitrage au Congo, tout en

insistant sur l'ordre et la discipline qui doivent régner dans ce moment tout indiqué de concilier la partie théorique à la pratique. « Ce que nous allons apprendre aujourd'hui au cours de «Ma Fifa jeunes talents», vous l'avez déjà appris. L'instructeur vient pour renforcer les capacités et ajouter ce qui manque. Il va de soi que vous soyez disciplinés et suivre le cours de bout en bout pour que demain vous soyez notre élite. La première qualité de l'arbitre c'est la discipline », a indiqué le président de la commission des arbitres. « La formation des cadres ne doit être que permanente; d'où votre raison d'être pendant cinq jours. Prenez soin de bien exploiter activement ce moment important en vous mettant réellement à la disposition des encadreurs techniques pour que vive le développement de notre football », a conseillé l'un des vice-présidents de la Fécofoot, Henri Endzanga, dans son mot d'ouverture.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les Léopards A' invités au tournoi de l'amitié au Mali

Les Léopards football A' de la République démocratique du Congo (RDC) sont invités au Mali afin de participer, du 1er au 8 juin, au tournoi de l'amitié organisé par la Fédération malienne de football.

Le Mali pense déjà à préparer la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan) qui pourrait se jouer en janvier 2025 dans un pays à déterminer. La RDC devait en principe y prendre part. Mais, en mars, elle a déclaré forfait faute de moyens. Pour ce probable voyage à Bamako, l'invitation est arrivée le 13 mai, pendant que le président du Comité de normalisation de la Fédération congolaise de football association, Dieudonné Sambi Nsele-Lutu, est en voyage à Bangkok, en Thaïlande, pour prendre part à un congrès. Avec le sélectionneur Otis N'Goma Kondi, les Léopards A' n'ont plus joué de match, même amical, depuis la dernière édition du Chan organisée en 2023, en Algérie. Ils étaient éliminés en phase de poules. Ce tournoi pourrait donc permettre à la RDC d'entamer la préparation de la prochaine édition de cette compétition de la Confédération africaine de football, réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans leurs championnats locaux respectifs. La RDC a déjà remporté le Chan à deux reprises, en 2009 en Côte d'Ivoire et 2016 au Rwanda.

Martin Enyimo

LINAFOOT/PLAY-OFFS

Mazembe marche sur V.Club à Lubumbashi

Le Tout Puissant Mazembe a été impitoyable, le 11 mai dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, face à l'Association sportive V.Club de Kinshasa. 3 buts à 0 en sa faveur, c'est le score de la partie comptant pour la 12e journée de play-offs de la 29e édition du Championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Le gardien de but Faty Badara a ouvert la marque sur penalty à la 32e minute. Le latéral gauche, Ernest Luzolo, a crucifié son ancien club, en inscrivant le deuxième but à la 58e minute, avant le troisième d'Ibrahima Keita à la 90e minute. Comme au match aller perdu à domicile au stade des Martyrs, le 14 avril dernier par 1-2, V.Club a littéralement coulé devant Mazembe. Tenu en échec au précédent face à Dauphin noir (un but partout), le club vert et noir de Kinshasa entraîné par le technicien marocain, Abdeslam Ouaddou, n'y est pas arrivé. Ce qui a poussé le joueur Banza de V.Club de le qualifier de stagiaire sur X (ancien Twitter),



La joie des joueurs de Mazembe après leur succès face à V.Club DR

suscitant des réactions diverses. Pour sa part, Mazembe s'est bien remis du nul de 0-0 contre Lubumbashi Sport lors de la rencontre précédente, en déversant sa bile sur V.Club

dans un classico qui était pourtant très attendu. Au classement, Mazembe est solide leader avec 23 points en neuf sorties. V.Club compte 18 points en douze journées.

M.E.

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Tout est relancé

L'Athlétic club Léopards de Dolisie et l'Interclub se donnent coup pour coup en vue de succéder à l'AS Otohô et mettre ainsi fin à ses six longues saisons de règne sans partage. Les tenants du titre qui restent toutefois dans le coup n'ont pas encore dit leur dernier mot.

La Ligue 1 congolaise est loin de rendre son verdict. A trois journées de la fin du championnat, il peut se passer beaucoup de choses tant pour la course au titre que pour le maintien. Le choc au sommet de la 23e journée opposant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) aux Diables noirs (0-0) a été éclipsé par la lutte pour la consécration finale.

Les Léopards de Dolisie (46 points) ont fait la mauvaise opération en s'inclinant 0-2 face à la Jeunesse sportive de

Talangaï (JST). Djolvly Moukouba et Lelo Massala ont été les bourreaux du club dolisien. Les Léopards auraient pu mener au score si Bersyl Obassi n'avait pas manqué le penalty. La première défaite des Fauves du Niari à Brazzaville a non seulement laissé les traces mais aussi relancé le suspense pour la course au titre.

Cette équipe a donc des regrets à nourrir puisque l'écart entre elle et Interclub (45 points) ne tient que sur un fil. L'Interclub a certes

souffert mais a fini par l'emporter, 2-1, au bout du temps réglementaire devant l'AS Vegas qui tisse le mauvais coton, pendant que l'As Otohô (40 points) se relançait en battant le FC Kondzo, 2-0. Les tenants du titre sont donc à six points de la première place et à cinq d'une qualification à la Coupe africaine de la confédération.

Les trois dernières journées s'annoncent décisives pour les trois équipes de tête. Pour le compte de la 24e journée qui se joue ce week-

end, les Léopards doivent à tout prix l'emporter devant le FC Kondzo pour sauvegarder la maigre avance d'un point qui le sépare avec l'Interclub. Face à l'AS Cheminots, les dauphins des Fauves du Niari doivent enchaîner pour conserver leurs chances de gagner enfin le titre après 1990, année du dernier sacre de l'Interclub, et entretenir l'espoir d'être africains au terme de cette saison après 34 ans d'absence.

L'As Otohô dont le destin dépend des deux premiers

clubs doit elle aussi s'imposer face à l'AS JUK pour faire durer le suspense et se mettre à l'abri d'une menace de la JST (37 points).

Dans la lutte pour le maintien, l'AS BNG (26 points) a fait le pas le plus important en dominant V Club Mokanda 3-1. L'AS Juk (24 points) a de son côté pris un précieux point en tenant en échec l'Etoile du Congo 1-1. Le FC Nathalys (14 points) n'a pas fait mieux qu'un nul de 0-0 face à l'AS Cheminots.

James Golden Eloué



L'AC Léopards de Dolisie/Adiac

L'Interclub/Adiac

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

La ligue justifie le désistement de la DGSP

Dans une correspondance adressée à la ligue départementale de handball de Brazzaville, le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a décidé de retirer les séniors dames de toutes les activités sportives afin de « se restructurer ».



Les membres de la ligue face à la presse/Adiac

Le président de la ligue, Avicenne Nzikou, a animé une conférence de presse, le 13 mai, pour éclaircir certains points et expliquer les modalités à suivre pour la bonne continuité du championnat.

A en croire le président de la ligue, Avicenne Nzikou, le club de la DGSP s'est engagé dans un processus de restructuration de sa section handball, particulièrement les séniors dames, et a décidé de se retirer du championnat départemental. Il a assuré le public de la continuité de la compétition.

Selon lui, le championnat départemental va se poursuivre puisque le calendrier a été revu. « Nous sommes une instance qui fonctionne selon les normes et les textes.

Le départ d'une équipe est certes bouleversant mais cela ne va pas paralyser la suite de notre programme. Nous ne pouvons pas empêcher une équipe qui veut se restructurer de pouvoir se décider. Nous espérons que cette restructuration ne prendra pas plusieurs saisons », a-t-il déclaré.

Avicenne Nzikou a indiqué que le départ de la DGSP en pleine compétition lui vaut une sanction dont l'amende s'élève à 500 000 FCFA. Concernant la participation de cette équipe aux compétitions nationales et internationales, il a estimé que la décision revient aux organisations habilitées puisque la Fédération a été informée de son désistement.

L'équipe tenante du titre et

grande dominatrice du handball brazzavillois quitte ainsi le navire, laissant la place à l'incertitude sur sa succession ainsi que sa date de retour. Sa présence donnait du sens aux différents matches et suscitait l'engouement au gymnase Nicole- Oba, temple du handball congolais. La distance que la DGSP prend des activités du handball pourra permettre à certaines équipes, aussi ambitieuses comme Otohô, Grain de sel, Kali handbal club de s'afficher clairement sur la scène. C'est, sans nul doute, une aubaine pour les anciennes équipes comme Etoile du Congo ou Cara qui peinaient souvent à imposer leur rythme ces dernières années.

Rude Ngoma

ASSISTANCE FINANCIÈRE

La Fécofoot encourage les équipes de la ligue 2, U-17 et des dames

Le geste fait par la Fédération congolaise de football (Fécofoot), le 11 mai à son siège à Brazzaville, soulage tant soit peu les équipes dont les dirigeants font le volontariat.



Le président de la Fécofoot remettant le chèque à un dirigeant/Adiac

Apporter une aide financière aux équipes engagées aux championnats nationaux des moins de 17 ans de la ligue 2 et des dames est une promesse que Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot, avait faite le 20 février lorsqu'il remettait les chèques aux clubs de la ligue 1. Le but étant d'apporter tant soit peu son assistance aux clubs qui éprouvent de sérieuses difficultés dans leur gestion. Les subventions qu'octroie la Fédération aux clubs sont autorisées par la Fédération internationale de football association qui lui demande les comptes après. La présentation des pièces comptables exigées aux clubs a été la condition sine qua non pour obtenir la prochaine subvention de la Fécofoot.

Les clubs des U-17 ayant rempli les critères ont reçu le montant de 2 500 000 FCFA tout comme ceux des dames. Le montant octroyé à la ligue 2 étant de 2 millions FCFA. Avant la fin des championnats, cinq cent mille FCFA seront versés à chacune des équipes évoluant en ligue 2 et chez les dames. Les bénéficiaires ont témoigné leur reconnaissance à la Fécofoot.

J.G.E.

INTERVIEW

Owen Matimbou : « L'été prochain, les places de gardien seront rares »

Après la victoire face au Red Star qui a scellé le maintien de l'US Orléans, Owen Matimbou est venu partager sa satisfaction et a accepté d'évoquer son avenir, avec lucidité et tout en sourire. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Owen, ça y est, Orléans a acquis son maintien ce soir (Ndlr : vendredi soir) au terme d'un match haletant.

Owen Matimbou (O.M.) : Oui, quel soulagement! Nous avons eu du mal à entrer dans le match, pris par l'intensité mise par le Red Star et par l'enjeu. Mais on a su s'adapter, renverser la vapeur et prendre l'avantage, en gérant les faits de jeu.

L.D.B. : Il y a eu un petit moment de tension sur le banc lorsque Vincent Viot, le gardien titulaire, est resté au sol après être tombé sur sa clavicule. On t'a alors vu t'échauffer en urgence...sans entrer en jeu, finalement.

O.M. : Vincent est retombé sur la clavicule touchée la semaine dernière (Ndlr : Matimbou avait disputé la seconde période face à Epinal), donc je me suis échauffé pour pallier son éventuelle sortie. Heureusement pour lui, il a pu finir le match.

L.D.B. : Avec ce maintien acquis, peut-on espérer te



Owen Matimbou et Fred Dembi après la rencontre/CD-LDB

voir dans les buts pour le dernier match, sur la pelouse du FC Goal ?

O.M. : Rien n'est officiel, mais, oui, j'espère jouer pour le dernier match.

L.D.B. : Au coup d'envoi, joueurs et supporters ont célébré ce maintien à l'unis-

son. Quelle ambiance!

O.M. : Il y avait une grosse tension avant le match et la délivrance n'en a été que plus grande. L'USO reste en National 1, on va pouvoir se projeter sur l'avenir, démarrer les entretiens individuels.

L.D.B. : Tu parles d'avenir.

Comment vois-tu le tien dans un futur proche ? On imagine que ta priorité est de jouer.

O.M. : Oui, bien sûr j'ai envie et besoin de jouer et je suis ouvert à toutes les opportunités. Cela étant, il faut prendre en compte plusieurs facteurs comme l'état du marché. Avec la refonte

des championnats, il va y avoir quatre descentes de Ligue 2, six de National 1. Il va y avoir beaucoup de joueurs confirmés sur le carreau. Les places vont être d'autant plus rares et chères, surtout au poste de gardien.

L.D.B. : En ligne de mire, il y a les matches du Congo face au Niger et au Maroc. Après avoir goûté à la sélection en mars dernier en amical, tu attends ces échéances avec impatience ?

O.M. : Oui, en tant que néo-international, j'attends la liste et j'essaie de me préparer au mieux au cas où on ferait appel à moi.

L.D.B. : Tu as joué le match amical à Chambly (Ndlr : 26 mars contre le Gabon). Est-ce qu'aujourd'hui, tout est réglé administrativement auprès de la Confédération africaine de football pour jouer en match officiel ?

O.M. : J'ai donné tous les documents qu'il fallait, dans les temps. Donc normalement tout est ok. Il n'y a plus qu'à attendre la liste.

Propos recueillis par Camille Delourme

IN MEMORIAM

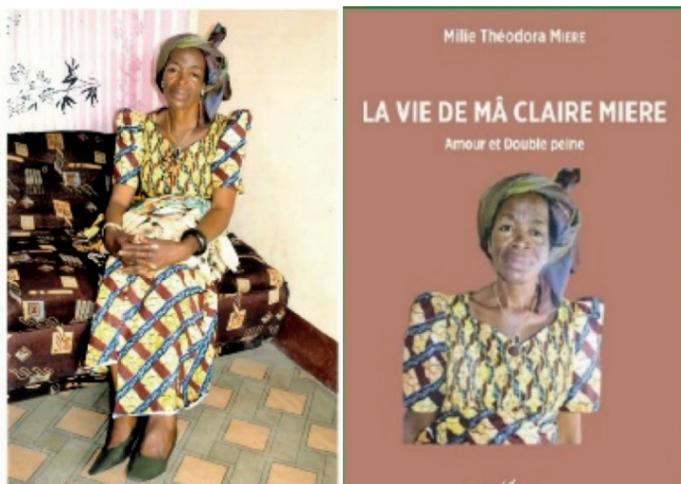
Maman / Mamie / MéMé / Mâ Claire Miéré (MC)

18 mai 2020 - 18 mai 2024 : 4 ans

« Le lait et le cœur d'une mère ne se remplacent pas »

« Que toujours votre mère soit au centre de votre vie »

(Ernest Renan)



« Ce silence te parlera »

« Il sera comme un Amen tranquille au creux des tumultes ».

« Lorsque viendront les derniers jours, je me vêtirai de ce silence comme d'un habit pour le soir et je t'attendrai pour toujours »

(Alain Houziaux).

Relevée par Claire MIERE, enseignante, femme engagée

NECROLOGIE

Le président de la mutuelle des commissaires et officiers de police de Yaoundé, le commandant-commissaire de police Nguié Kaba Edmond a le profond regret d'annoncer à l'ensemble des mutualistes la disparition tragique du capitaine de police Djollé Mengo Annicet, alias «Castor». Décès survenu le 27 avril 2024 à l'hôpital général de Nkombo-Matari.

La veillée mortuaire se tient au n° 114, rue Mayombi, à Kombo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Mbembé, Wilfried Gildas Madédé Ntsabou, les enfants Madédé informent les parents, amis et connaissances du décès de Jacqueline Ndonga survenu le 1^{er} mai 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°2380, rue Mbemba Théodore à Makélékélé.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



INFRASTRUCTURE SANITAIRE

Gilbert Mokoki visite le chantier du Laboratoire national

Accompagné d'Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale Afrique de l'Ouest et du centre, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a visité le 11 mai le chantier de construction du Laboratoire national de santé publique de Pointe-Noire.

Le ministre a signifié que les travaux de construction de l'antenne du Laboratoire national à Pointe-Noire avancent normalement et l'édifice sera livré au public d'ici à la fin de cette année. « *Le taux d'avancement de ces travaux avoisine les 48% et celui de décaissement est de 50%. Ce laboratoire apportera une expertise en matière d'analyse biologique médicale, une expertise en matière de santé publique pour la surveillance épidémiologique et une autre en matière de contrôle*



« ...Ce laboratoire apportera une expertise en matière d'analyse biologique médicale, une expertise en matière de santé publique pour la surveillance épidémiologique et une autre en matière de contrôle de l'alimentation des eaux usées »

de l'alimentation des eaux usées », a déclaré Gilbert Mokoki.

Rappelons qu'il est prévu la construction d'un bâtiment de laboratoire, d'un bâtiment administratif et des ouvrages annexes. Financés par la Banque mondiale à travers le Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase (Redisso IV), ces travaux sont exécutés par la société MBTP. Leur coût global est estimé à environ trois milliards FCFA.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Le groupe Conquering Lions rend hommage à Bob Marley

Bob Marley, le « pape du reggae », l'homme aux plus de 200 millions d'albums vendus dans le monde, est mort le 11 mai 1981 à Miami. À Pointe-Noire, le groupe Conquering Lions lui a rendu un hommage à travers un concert live donné à la Pyramide.

Quarante-trois ans après sa mort prématurée à la suite d'un cancer généralisé, Robert Nesta Marley, dit Bob Marley, reste pour beaucoup de ses adeptes et jeunes qui découvrent la musique de leurs pa-

rents ou grands-parents la super star de tous les temps.

Chanteur charismatique et auteur de chansons qui redonnent espoir aux exclus, Bob Marley a su de son vivant rassembler

les foules. Près d'un demi-siècle après sa mort, ses chansons résonnent toujours dans la tête et les cœurs de ses fanatiques.

Pour rendre hommage à celui qui continue génération après génération de

faire vibrer la planète, le groupe Conquering Lions lui a dédié une journée spéciale marquée par un concert nocturne au restaurant La Pyramide pour non seulement perpétuer son message « One love », mais également ses œuvres.

Ce concert a été historique et bien reçu par le public, impressionné par la qualité de la performance et l'énergie dégagée par les membres de ce groupe. Dès les premiers accords, le groupe semble soudé, uni, comme soumis à une très haute tension. La voix de Patrick Bikoumou, le leader, sonne plus que jamais pour invoquer le « Jah Rastafari », ses guitaristes tissent leur toile sonore. Arc-boutés sur leurs guitares, ils puisent cette rythmique qui donne envie de danser. La magie s'opère dès les premières notes. Les membres de ce groupe enflamment la foule en quelques

gestes, les bonnes vibrations règnent et le public est en osmose. Dans un rythme de reggae dit reggae « Bantu », ils trouvent un écho dans le cœur du public, soulignant ainsi l'essence même de cette musique tirée des terroirs congolais.

En effet, ce groupe respire la vitalité et l'authenticité dans ses interprétations émouvantes des hits emblématiques de Bob Marley. Ces talentueux musiciens imprègnent leurs performances d'un amour palpable et d'une précision remarquable, offrant aux auditeurs une expérience musicale et émotionnelle profonde. Pour tout dire, le groupe Conquering Lions n'a rien à envier sur scène aux grosses pointures mondiales. Il est doté de musiciens exceptionnels, ce qui lui permet de créer une atmosphère inoubliable chez chaque spectateur.



Le groupe Conquering Lions en plein concert / Adiac

Hugues Prosper Mabonzo

ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Denis Sassou N'Guesso reçoit le Prix Paul Bourdarie

Le chef de l'Etat congolais a été récompensé pour son engagement en faveur de la protection de l'environnement, ses actions et son œuvre littéraire.

La cérémonie a eu lieu le 11 mai, à Oyo (Cuvette), en présence des membres de la prestigieuse institution et de plusieurs personnalités congolaises. Dans son mot de circonstance, le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer, Dominique Barjot, a loué la disponibilité du président Denis Sassou N'Guesso dans la mobilisation des partenaires autour des questions environnementales : « Déterminé à y parvenir et conscient des enjeux, vous avez tenu à proposer à vos pairs d'engager l'humanité vers une décennie africaine et mondiale de l'afforestation. Joignant la parole à l'acte, vous avez organisé l'année dernière le sommet des trois bassins forestiers tropicaux et proposé d'organiser cette année encore la conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement ».

Dominique Barjot suggère de multiplier les contacts pour le succès de cet en-

gagement : « Le développement durable ne sera pas qu'un concept, pour promouvoir une modernisation durable, il faut miser sur l'entreprise, sur la démocratie, sur l'action au sein des institutions internationales », a-t-il indiqué.

Touché pour l'honneur qui est fait, et à travers lui le Congo et sa population, Denis Sassou N'Guesso a évoqué l'urgence climatique et les réponses que l'humanité est en droit d'y apporter en agissant ensemble. Il a mis en exergue la part prise par son pays dans ce combat commun : « Notre pays organise dans moins de deux mois, le 5 juillet 2024, à Brazzaville, la



Le président de la République et les officiels après la décoration DR

première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement à la suite de notre initiative de la décennie africaine et mondiale de l'afforestation et du reboisement lancée lors de la COP27

tenue en novembre 2022, à Charm El-Cheikh, en Egypte ».

Autant d'initiatives qui méritent le soutien de la communauté mondiale au regard des dérèglements climatiques de plus en plus

visibles à l'échelle des cinq continents, a insisté le chef de l'Etat. L'acte posé par l'Académie des sciences d'outre-mer est une prime à la reconnaissance des efforts du président de la République dans un domaine sur lequel sa détermination reste constante.

L'Académie des sciences d'outre-mer est une société savante centenaire créée en 1922. Basée à Paris, en France, elle étudie la géographie et l'histoire générale en Afrique, Amérique latine, Asie, Océanie.

Gankama N'Siah

« Le développement durable ne sera pas qu'un concept, pour promouvoir une modernisation durable, il faut miser sur l'entreprise, sur la démocratie, sur l'action au sein des institutions internationales »

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les ministres du Cames seront en conclave à Brazzaville

Du 20 au 24 mai, la capitale congolaise abritera la 41^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'enseignement supérieur des pays membres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames).

La 41^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'enseignement supérieur des pays membres du Cames débutera par la réunion des experts, du 20 au 21 mai, pour préparer les dossiers sur lesquels les ministres plancheront. La réunion de l'Ordre international des palmes académiques aura lieu le 22 mai. Le même jour, les partenaires techniques et financiers ainsi que le secrétariat du Cames et les représentants des Etats se rencontreront pour voir dans quelle mesure ces partenaires continueront à accompagner l'institution panafricaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La session du Conseil des ministres des pays membres du Cames interviendra, quant à elle, les 23 et 24 mai. « Cette session se tiendra à huis clos. Un certain nombre de décisions seront prises ; quelques recommandations seront formulées à l'endroit de toutes



La ministre Delphine Edith Emmanuel du pays hôte de la 41^e session du Cames/Adiac

les parties prenantes », a fait savoir la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, dans une interview accordée à quelques médias de la place, en précisant que toutes les conditions sont réunies pour la bonne tenue de cette 41^e session ordinaire du Conseil des ministres des pays membres du Cames qui connaîtra la participation d'une vingtaine de délégations.

« Cette session se tiendra à huis clos. Un certain nombre de décisions seront prises ; quelques recommandations seront formulées à l'endroit de toutes les parties prenantes »

Créé en 1968, le Cames accompli plusieurs missions à l'endroit des Etats membres dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la recherche culturelle et scientifique permanente entre les États membres ; concevoir et promouvoir la concertation en vue de coordonner les systèmes d'enseignement supérieur et de la recherche afin d'harmoniser les programmes ; préparer les projets de conventions entre les États concernés dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche et contribuer à l'application de ces conventions. La liste n'est pas exhaustive. Ainsi, pour la ministre Delphine Edith Emmanuel, le Cames est un exemple réussi d'intégration des Etats africains dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Rominique Makaya